



FOCUS : Et si nous parlions le « Sabir » de la Grande Armée

Les soldats napoléoniens désignaient l'Empereur *le petit Caporal*, *le petit Tondu*, *le Chapeau*, (vêtement surnommé *le Lampion*). Napoléon portait sa *Bamboche* (Légion d'Honneur) qu'il pouvait accrocher au plastron d'un *Grognard* (soldat de la Vieille Garde), d'une *Vieille Culotte* ou *Briscard* (vétérans), d'une *Vieille Moustache* ou *Vrai Bougre* (vétérans de nombreuses campagnes) qui n'hésitait pas à *mettre sa vaisselle à l'air* (porter ses médailles) devant les *Grands Chapeaux* (Napoléon et ses maréchaux). Les soldats partaient à *la Fête*, *la Musique ou la Noce* (la Guerre) : du *Beau sabreur* (hussard) au *Brise Muraille* (artilleur) ou au *Cheval Brutal* (artilleur à cheval), du *Crâne* ou *Dur à Cuire* (soldat combattant aguerri) au *Gilet de Fer* ou *Gros Talons* (cuirassier) et à l'*Immortel* (soldat de la Garde Impériale), du *Marie-Louise* (conscrits enthousiastes des classes 1813-15 inexpérimentés) au *Pousse-caillou* (fantassin) jusqu'au *Frileuse* ou *Rafale* (soldat effrayé). Les combattants, armés de leur courage et de la *clarinette à cinq pieds* (fusil modèle 1777), du *crucifix à ressort* (pistolet), de la *côte de bœuf* (sabre) étaient prêts à *déchirer de la Mousseline* (salve de mousqueterie, cadence de tir lente), certains devaient *piler du Poivre* (être en sentinelle), risquant *d'avoir une hypothèque* (être blessé), un *abreuvoir à mouches* (entaille au visage) ou un *gigot* (amputation vilaine ou bâclée) par les *Carabins* (les chirurgiens). Et s'ils *ont des engelures aux yeux* (avoir peur durant les combats), s'ils *frisent* (manquent la cible proche), ils risquent *d'être embrassé par une demoiselle* (blessé par un boulet), *abimé* (blessé) jusqu'à *défiler en Parade* (mourir au combat) lors d'un *déjeuner à la fourchette* (assaut à la baïonnette), de *descendre la Garde* (mourir au combat) ou *tourner de l'œil* (mourir) en *se faisant laver cheveux avec du plomb* (exécuté par un peloton d'exécution) en criant le *mot de Cambronne* (Merde !). Certains seront *mis aux mites* (en prison), finissent *heureux comme un poisson sur la paille* (déprimé), *mettent leurs dents aux crochets* (affamés), couverts de *mie de pain* (des puces), ayant de la *garnison* (des poux), la *charmante* (la gale) ou victimes de la *Savate* (punition ou les soldats sont frappés avec des chaussures munies de pointes), dans *l'abbaye-de-Sot-Bougre* (camp de prisonniers). Les Anciens, tirent sur leur *Bouffarde* (pipe), *ayant leur pente* (bon buveur), avec du *Jus de l'Arbre* (vin) ou de *Casse-Poitrine*, *Rogomme* ou *Sauve-la-Vie* (boisson forte). Redevenus *Pékings* (civils) ils racontent leurs combats contre les *autres chiens* ou *Kaiserlicks* (infanterie autrichienne), les *homards* ou *Goddams* (infanterie britannique) ou les *Sans culottes* (écossais), sous les ordres de l'Aigle Français (*l'oiseau*, *le Coucou*) : *le Patron*, Napoléon Bonaparte. Patricia Perrot. Sources : « argot de la Grande Armée » Wikipédia en français, licence Commons CC-BY-SA.

EDITO

18 ans, quel bel âge ! 18 ans que votre Canard déploie ses ailes. 18 ans, l'âge du vote, depuis 1974... Dans ces douze pages, je vous emmène au cœur des armées napoléoniennes. De l'argot de la Grande Armée jusqu'à ses unités combattantes. Sans omettre les présences féminines au cœur des champs de batailles, dans des rôles divers, certains peu conventionnels pour l'époque. Bien sûr on pourra croiser quelques aventurières. Mais, dans une armée de Citoyens, les Citoyennes prendront leur part, elles y feront preuve de résistance, ténacité, courage, abnégation pour affronter le destin et rester en vie, sans obtenir le droit de vote ! Bonne lecture, Patricia Perrot

Vie de la section

Dès la mi-mars, afin d'accompagner les mesures d'allègement des contraintes sanitaires, nous avons mis en place les réunions en deux groupes. Bien sûr dans le respect des uns et des autres. Nous pensons pérenniser cette organisation car cette jauge permet des échanges plus constructifs et entraîne un moins fort niveau de décibels, ce qui est plus serein pour tous. Nous enregistrons l'arrivée d'une nouvelle adhérente en provenance de LSR avec qui nous avons un partenariat. Jusqu'en juin, nous avons proposé de la former aux recherches et saisie tous les lundis dans les pièces « informatique ». Nous avons été heureux de retrouver Daniel Allard, qui représente nos camarades bisontins, lors de la réunion mensuelle qu'ils partagent avec les dijonnais. Nous allons participer à la journée avec Mutuelle Entrain à l'Accueil Collectif de Mineurs des Bourroches, samedi 10 septembre prochain. En projet, 24 et 25 septembre, à Lods (25), avec le CASI et les associations sportives Sud-Méditerranée, rencontres cheminotes. La réalisation d'une base nationale cheminots des anciennes compagnies avec Toulouse et Lyon se met en place lentement, des problèmes techniques de compatibilité de logiciels sont à surmonter. Le CGC Paris, ne rejoint pas ce projet actuellement, pour cause d'un trop plein d'activités. Lors de la réunion régionale des commissions techniques de généalogie UAICF, les associations du Sud-est ont proposé la candidature de Patricia Perrot pour le poste de coordinatrice de la CTN. Election du coordinateur (atrice) lors de la prochaine CTN, la date n'est pas connue à ce jour, nombre de participants ne pouvant y participer pour cause de santé, peut-être d'ici fin juin... *Patricia Perrot*

Au cœur des armées napoléoniennes, en chantant... (suite)

Au fil de la marche on pouvait entendre les musiciens galvaniser les troupes avec : « **La Marseillaise** », 1792, de Rouget de L'Isle, devenu hymne national français en 1879 ; « **Veillons au salut de l'Empire** », 1789, d'Adrien Simon Boy de Champlitte (70) chirurgien en chef de l'armée du Rhin, sur l'air d'opéra Renaud d'Ast de Nicolas Dalayrac qui accompagna la Vielle Garde dans la mêlée sanglante de Waterloo ; ou « **La chanson de l'oignon** », 1800, née la veille de Marengo, au sein du bivouac.

Des comptines et chansons populaires rythment l'avancée des armées : « **En passant par la Lorraine** », « **Cadet Rousselle** », 1792, chevalier de Chenu de Suchet, « **Malbrough s'en va t'en guerre** », vestige de la bataille de Malplaquet de 1709 où les Français furent vainqueurs face à l'anglais duc de Marlborough ! Le répertoire comprend également « **La marche du Premier Consul** » de Giovanni Paisiello maître de chapelle aux Tuileries (1801-1804), « **La marche des cornets de la Garde** » de David Buhl directeur des trompettes de Versailles et « **La victoire est à nous** » sonnerie célèbre sur les champs de bataille, tout comme « **La Favorite** » de Luigi Cherubini ou « **Aux Etendards** », « **La marche du drapeau des Guides** » ou « **Les dragons de Noailles** ».



LA GRANDE ARMÉE NAPOLÉONIENNE ET SES SOLDATS

La Grande Armée a été créée en 1803 et dissoute en 1815. Sa devise était

« Valeur et Discipline ». Sous le commandement de Napoléon 1er, elle était constituée par les troupes françaises et celles levées dans les départements annexés par les conquêtes révolutionnaires puis napoléoniennes et les armées des états vassaux de l'Empire. Elle était composée de la Garde Impériale, de l'Armée Française, de l'Armée d'Espagne, de l'Armée du Portugal, des armées du Royaume de Naples, d'Italie, de Hollande, de Westphalie, du Grand-duché de Berg, de l'Armée du duché de Varsovie, de la Légion de la Vistule, de la Légion Irlandaise, et d'autres unités étrangères (polonaise, lituanienne, suisses, danoises et irlandaises), de l'armée aux Colonies avec les unités de défense côtière, de la Garde Nationale et pendant les Cent-Jours, de l'Armée du Nord.

La loi du 29 décembre 1804 qui institue le tirage au sort vise à ce que le service militaire ne touche que 30 à 35% des conscrits célibataires ou veufs sans enfant. En réalité, sous l'Empire 7 à 8% des français en âge de porter les armes sont appelés sous les drapeaux (20 à 21% durant la première guerre mondiale).

Les garçons qui veulent échapper à la conscription se marient à tour de bras, quel que soit l'âge de l'épouse : des jeunes de 20 ans épousent des octogénaires ! Les mariées de 55 ans devenant dès lors une aubaine car encore capable de plusieurs années de travail. Mais à partir de 1809, il faut aussi avoir charge d'enfants et dans les cas précités cela semble fort difficile à réaliser !

La Grande Armée était constituée de plusieurs unités :

1.) la **Garde Impériale**, unité d'élite, originellement garde rapprochée de Napoléon 1er qui devient un corps d'armée à part entière le 28 floréal an XII.

2.) la **Garde Nationale**, milice de citoyen, instituée par la Révolution à Paris en 1789 et inscrite dans la Constitution de 1799, composante de l'armée de l'Intérieur, elle s'occupe du maintien de l'ordre dans les villes et sert de réserve pour l'armée. On distinguait la garde Nationale en activité, composée d'hommes des armées de terre et de mer placée sous les ordres du gouvernement, et la garde nationale sédentaire qui dépendait de la loi, composée des citoyens qui exerçaient leurs droits, en autorisant le remplacement. Napoléon se méfiait de cette force bourgeoise qui pouvait aussi bien maintenir l'ordre et réprimer les émeutes que renverser le pouvoir établi. Dissoute en juillet 1871 en raison de son soutien à la Commune de Paris et aux insurrections communalistes.

3.a) **la Garde Municipale de Paris**, créée en 1802 par Bonaparte premier Consul, a des missions de police et de garde d'honneur et la charge des fêtes et des spectacles. Forte de 2300 hommes, leur solde était assurée par une contribution de la population parisienne. En contrepartie, les citoyens n'étaient plus tenus à effectuer un service régulier et journalier. Cette décision fut bien accueillie par la population dès lors déchargée d'un service militaire lourdement ressenti. Devenue force d'appoint pendant les campagnes de 1805 et 1806, elle sera engagée dans la campagne de Pologne en 1807 puis en Andalousie et à Burgos en 1812 année de sa dissolution après la conspiration de Malet. Organisée en deux régiments d'infanterie, ses recrues, anciens militaires, doivent justifier de cinq campagnes à leur actif, avoir entre 30 et 40 ans, mesurer plus de 1.65m, savoir lire et écrire, s'engager pour 10 ans.

3.b) **la Gendarmerie impériale de Paris**, créée en 1813 en remplacement de la Garde Municipale de Paris, avec des vétérans des légions de gendarmerie d'Espagne.

4.) **les Contingents Etrangers**, composèrent jusqu'à 50% des troupes, amenés par les départements annexés. Presque tous les peuples européens y sont représentés. 95 000 Polonais, commandés par le prince général Poniatowski, 35 000 Autrichiens sous les ordres du prince Schwarzenberg, 25 000 Italiens, autant de Bavarois, 20 000 Saxons, 20 000 Prussiens dirigés par les généraux Grawert puis York, 17 000 Westphaliens, 15 000 Suisses et 3 500 Croates, les divers contingents, autres que Polonais, Autrichiens et Prussiens étaient sous le commandement de généraux et maréchaux français. De nombreuses unités étrangères ne relevant pas d'un état allié de l'Empire, combattaient sous l'uniforme français en corps constitués suivant leur nationalité.

5.) **les Troupes aux Colonies**, ce sont 6 régiments d'infanterie à 2 bataillons, dès 1792 (Ancien Régime). Ces troupes subissent de lourdes pertes à cause des révoltes locales, des attaques britanniques et des maladies. Bonaparte, premier Consul, envoie 40 000 soldats outre-mer et crée les dépôts coloniaux dans plusieurs ports de France afin de fournir des renforts aux colonies. Jusqu'en 1809, les unités de conscrits sont envoyés aux Antilles qu'ils défendent contre les Britanniques aux côtés des soldats de la ligne. Comme on y trouve de plus en plus de mauvais sujets, de réfractaires, Napoléon décide de ne plus leur distribuer d'armes. Ils sont dissous par la monarchie en septembre 1819.

6.) **D'autres institutions militaires existent :**

- Pupilles, Gardes d'honneur locales, Douanes
- Ecoles militaires : en 1809 fut créée l'Ecole de Cavalerie, au château de Saint Germain en Laye, afin d'attirer dans l'armée une jeunesse riche pour lui donner le goût de l'équitation.

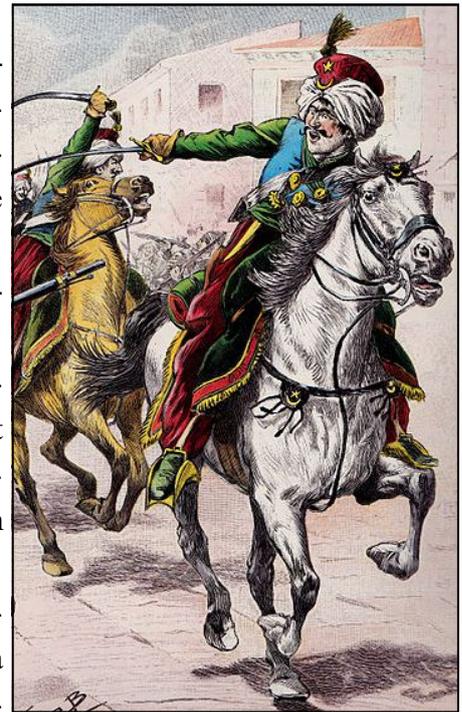


2.) **La Cavalerie** Un régiment de cavalerie était composé de 800 à 1200 hommes, il comprenait 3 ou 4 escadrons. Composés de deux compagnies commandées chacune par un capitaine, dont le plus ancien exerçait la fonction de chef d'escadron. Chaque compagnie avait 3 officiers, 4 sous-officiers, 4 brigadiers, 74 cavaliers et une trompette. Les effectifs pouvaient varier en fonction du type d'unité mais également à la suite de pertes aux combats. Les chevaux mesuraient de 149 à 153 cm, leur robe était noire pour le 1^{er} escadron (élite), bai (*pelage est dans les tons roux, marron à chocolat. La crinière, la queue, le contour des oreilles et le bas des membres sont noirs*) pour le 2^{ème}, alezan (*pelage composé de poils roux à brun plus ou moins foncés, les crins et les extrémités étant de la même couleur ou d'une nuance plus claire que la robe, mais jamais plus foncés que celle-ci*) pour le 3^{ème} et gris pour le 4^{ème}.

La Cavalerie légère comprend les hussards, les chasseurs à cheval et les cheuau-légers lanciers. Elle attaquait les lignes ennemies par les flancs ou par derrière afin de créer la surprise, la panique, dans les rangs ennemis. Elle assurait les missions de reconnaissance et devait poursuivre l'ennemi qui battait en retraite. Elle était intégrée dans des divisions et corps d'infanterie mais ne faisait pas partie du corps de réserve de la cavalerie. La cavalerie légère de la garde comprenait 2 régiments de cheuau-légers lanciers (les lanciers polonais et les lanciers rouges) et un régiment de chasseurs à cheval au sein duquel se trouvait l'escadron de 250 mamelouks, cavaliers à l'uniforme pittoresque. En 1813 furent créés 3 régiments d'éclaireurs de la Garde.

La Cavalerie de ligne était composée de lanciers, armés de lances et de dragons, qui se déplaçaient à cheval et combattaient à pied. Elle était utilisée pour créer une faille dans les lignes ennemis et permettre la pénétration des unités d'infanterie dans les rangs ennemis. Les chevaux mesuraient de 153 à 155 cm. Les régiments de cavalerie de ligne étaient classés dans les corps de réserve de la cavalerie. Les « dragons de l'Impératrice » était un régiment de dragons de la Garde, le seul de cavalerie de ligne de la Garde.

La Cavalerie lourde était constituée de cuirassiers, de carabiniers et de grenadiers à cheval (qui ne jetaient pas de grenades). Ces unités étaient constitués d'hommes robustes montés sur des chevaux de 155 à 160 cm. Equipés de cuirasses en tôle de 3 mm d'épaisseur qui pesaient 7 kg et protégeait le torse et le dos contre les coups de sabre mais inefficace contre les balles de fusil. Ils portaient un casque, le cimier, surmonté d'une houppette haute et une longue crinière noire qui protégeait la nuque. Ils étaient armés d'un sabre long et droit, d'un pistolet et d'un mousquet. Ils appartenaient au corps de réserve de la cavalerie. Les cuirassiers, au nombre de 14 régiments, avaient pour mission de créer la rupture dans la ligne de défense ennemie déjà affaiblie par les tirs d'artillerie. Puis ils devaient poursuivre l'armée ennemie en repli ou retraite. Les carabiniers à cheval sont deux régiments aux missions similaires des cuirassiers. Ils portent une cuirasse de couleur jaune.



Charge des Mamelouks dans les rues de Madrid

6.) Etat-major

Pour toute la Grande Armée l'Etat-major général sert de poste de commandement d'où partent les ordres pour toutes les troupes. Napoléon en étant le chef, le « sous-chef » est le Major Général, chef d'Etat-major de l'Empereur. C'est un poste de confiance qui requiert énormément de qualités physiques et morales. Il ne dépend que de l'Empereur lui-même et non du Ministre de la Guerre. Voici les titulaires de ce poste : maréchal Berthier (1805-1814), maréchal Sout (1815-cent jours).

L'état major général de l'armée comprend

1.) le cabinet du Major général, soit 4 bureaux (secrétariat, mouvements des troupes, comptabilité, renseignements), composé d'employés civils, d'officiers à la retraite et de commissaires de guerre.

2.) l'Etat-major particulier du Major général (les aides de camp du major général et les officiers chargés de porter les ordres aux commandants de corps d'armée).

Energie, audace et initiative sont les qualités requises à cause des distances considérables entre quartiers généraux et le danger lié à la présence de l'ennemi sur le parcours.

3.) l'Etat-major de l'armée proprement dit, composé de trois divisions (ayant chacune à leur tête un adjudant-commandant) chargées surtout des questions administratives.

Le service du bureau incombait à quelques officiers spécialisés. L'Empereur était particulièrement exigeant pour l'exactitude et la clarté des états, la promptitude et la précision des rapports. Les papiers étaient donc très bien tenus.



Maréchal Jean-de-Dieu Soult (1769-1851)



Maréchal Louis-Alexandre Berthier (1753-1815)

LA GARDE IMPÉRIALE :

C'est une unité d'élite chargée à l'origine de la garde rapprochée de Napoléon 1er et sur laquelle l'empereur peut s'appuyer en toutes circonstances. Le 28 floréal an XII (18 mai 1804) elle devient un corps d'armée à part entière. Elle est composée alors de 2 régiments, un de **grenadiers** et un de **chasseurs**, qui comprennent chacun 3 bataillons, 2 de garde (constitués de huit compagnies avec chacune : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux, 2 sapeurs, 80 grenadiers ou chasseurs et 2 tambours) et un de vélites (5 compagnies composées d'1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux, 172 vélites et 2 tambours). L'encadrement est assuré par un maréchal d'Empire ou un général d'armée à sa tête puis des colonels et généraux en second.

Armée Napoléonienne, où sont les Femmes ?

Dans les guerres napoléoniennes, de nombreuses femmes ont joué un rôle.

Les Prostituées suivaient l'armée, de façon quasi « officielle », maintenant le moral des hommes, c'est « l'Etat-major des troupes légères du sentiment ! ». Le corps médical surveillait de près la prolifération des maladies vénériennes chez les soldats.

Viennent ensuite des femmes robustes qui partageaient la vie quotidienne des soldats et étaient l'objet de leur reconnaissance :

les Cantinières, épouse du Cantinier, vendeur de comestibles qui suivent l'armée dans les places principales.

Les Vivandières vendent de la nourriture et des objets de première nécessité (papier à lettres, eau-de-vie, lacets, boutons). Sélectionnées par le régiment (nombre fixé par arrêté), elles obéissent aux règlements militaires et doivent avoir les objets nécessaires aux soldats et pratiquer des prix raisonnables. Sur leur patente figure leur signalement (origine, âge, taille, couleur des cheveux, des yeux, forme du nez), la liste des animaux et véhicules qu'elles possèdent. Elles ont droit aux soins gratuits dans les hôpitaux militaires, remboursés par leur corps d'origine. Elles doivent être de « conduite et mœurs des plus régulières », mariées à des soldats ou sous-officiers en activité de service et se montrer utiles aux troupes. Elles arborent un tonnelet, rempli d'eau-de-vie et plusieurs gobelets.

La Blanchisseuse nettoie chemises, caleçons, mouchoirs, guêtres des soldats. Deux par bataillon une par escadron, elles ont une patente par le commandant de gendarmerie.

*Ces femmes ont été au milieu de l'action, beaucoup furent décorées, citées, certaines eurent la Légion d'Honneur comme **Catherine Balland**, cantinière du 95ème de ligne, immortalisée dans le tableau de Louis Lejeune lors de la bataille de Chichana (Barossa) où elle distribue de l'alcool aux soldats, sous le feu des combats.*



Bataille de Barossa, 5 mars 1811 par le baron Louis LEJEUNE

Dans les rangs de la Grande Armée, on trouvait des Combattantes : des femmes soldats, entrées au service souvent déguisées en homme, sous un nom masculin. Elles faisaient le coup de sabre ou le coup de feu.

Certaines se sont engagées sous leur nom propre comme **Thérèse Figueur, la vraie Mme « Sans-gêne »**. Née en Côte d'Or, à Talmay, le 17 janvier 1774, orpheline, recueillie par son oncle militaire. Prisonnière à Lambesc, après ses combats aux côtés des Fédéralistes, elle préfère la conscription à la guillotine ! Enrôlée dans la Légion des Allobroges, elle participe au siège de Toulon aux côtés de Bonaparte. Après l'Espagne, à la 2ème campagne d'Italie, Bonaparte la remarque et lui offre de devenir dame de compagnie de Joséphine, fonction douillette trop morne pour elle ! Elle assiste à la capitulation autrichienne à Ulm, dragon « couverte de boue et la figure noire de poudre ». En 1809, c'est Burgos, l'Espagne, sa guérilla, ses embuscades, faite prisonnière, des Ecossais aux geôles Portugaises elle part en Angleterre, prisonnière de guerre, au domicile d'un tailleur. Absente à la bataille de Waterloo sa vie militaire prend fin le 18 juin 1815. Elle tient un restaurant à Paris, puis épouse un ami d'enfance, Clément Sutter, ancien dragon, le 2 juillet 1818. Elle décède le 4 janvier 1861, à 85 ans, à l'hospice des Petits-Ménages, sans le sou.



Marie-Thérèse Figueur
dite Mme Sans-gêne

Marie-Angélique – Joséphine Duchemin, née le 20 janvier 1772 à Dinan, est fille, sœur, femme de soldats engagés dans les armées révolutionnaires. A 17 ans, elle épouse André Brûlon caporal et suit l'armée en campagne, 1791 son mari meurt, 1792 son père. Elle s'engage, rapidement promue caporal, caporal-fourrier puis sergent-major par son autorité et sa bravoure au siège de Calvi (1794) où elle sera grièvement blessée. En 1801 elle est admise à l'hôtel des Invalides au grade de sous-lieutenant. Elle sera responsable du magasin d'habillement jusqu'à sa mort le 13 juillet 1859. Elle reçoit de nombreuses personnalités politiques et militaires, Louis-Napoléon Bonaparte lui remettra en 1851 la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, devenant ainsi la première femme à la recevoir.

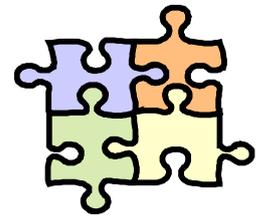
Texte rédigé et mis en forme à partir d'informations collectées par Patricia Perrot

Sources des tableaux et illustrations : **page 3**, voir site « chasseurdelagarde.free.fr », **page 6**, Jacques Onfroy de Bréville dit JOB, 1929, domaine public, repris dans « les soldats de Napoléon » de Denys Prache, 1983, **page 8**, portraits de maréchaux (maréchal Berthier Louis-Alexandre par François-Gabriel Lepaulle d'après Antoine-Jean Gros, 1834, domaine public, château de Versailles, base Joconde) (maréchal Soult Jean-de-Dieu par Louis-Henri de Rudder d'après Jean Broc, 1805, domaine public, château de Versailles, base Joconde), **page 9**, Horace Vernet, domaine public, château de Versailles, **page 10**, par le baron Louis Lejeune, 1824, domaine public, château de Versailles, **page 11**, peintre inconnu, musée Bonaparte à Auxonne (21), domaine public, base Joconde.

Sources : Wikipédia, « [Aigles et lys.fandom.com](http://Aigles.ets.fandom.com) »,



Lire, sortir, jouer
LIRE, SORTIR, JOUER



LIRE : « *Napoléon et les bibliothèques - Livres et pouvoir sous le Premier Empire* », Charles-Eloi Vial, 2021, Ed. CNRS/Perrin : l'auteur, archiviste-paléographe, Dr en histoire, spécialiste du 1er Empire, conservateur au département des Manuscrits de la BNF, s'est attelé à la lourde tâche de reconstituer la bibliothèque de Napoléon 1er. En 1814, son bibliothécaire, Antoine-Alexandre Barbier, estimait qu'elle était composée de 68 700 volumes répartis en ses différents palais. Cet ouvrage nous donne un éclairage sur les goûts littéraires de l'Empereur, ses méthodes de travail, l'histoire de son règne et les grandes décisions qu'il a prises. Napoléon a été amoureux des livres, tant sources de divertissement qu'outils de connaissance, ils ont façonné sa conception et sa pratique du pouvoir, plus encore que pour François 1er ou Louis XVI. Charles-Eloi Vial a également publié aux éditions Perrin/BNF, en 2020 « une Histoire des Cents Jours » et, 2021 « Napoléon. La certitude et l'ambition ». « **Dans les armées de Napoléon** » Major Le Roy, Christophe Bourachot, Ed. Omnibus-Histoire : né en 1767 à Tal-may, en Côte d'Or, Claude Le Roy a été soldat sa vie entière, sous trois régimes. Il s'engage dans la marine royale à 14 ans, comme mousse. Puis intègre les armées révolutionnaires, combat à Valmy, à Fleurus. Il rejoint les armées napoléoniennes et participe à toutes les campagnes de la Grande Armée dont la retraite de Russie. Quelques mois après la défaite de Waterloo, il est mis à la retraite, en novembre 1815. Il décède en 1851 dans sa Bourgogne natale. Ses souvenirs, parus en 1914, document exceptionnel de plus de 35 ans de carrière militaire, témoignent, de l'intérieur, de l'épopée napoléonienne. Christophe Bourachot nous présente aujourd'hui ces Mémoires. Il a déjà fait paraître, chez le même éditeur, « Les Hommes de Napoléon, Napoléon, la dernière bataille » et « Avec Napoléon ». **Trouvé sur : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.f> -----Arts et sciences militaires -----logistique : « Les uniformes de l'armée de terre sous Napoléon. Règlement sur l'habillement des hommes des troupes » présenté à Napoléon 1er par le colonel Etienne-Alexandre Bardin : l'ouvrage, daté de 1812, propriété du Musée de l'armée, représente les différents éléments de l'uniforme, coiffure et harnachement des corps de troupe de l'armée de terre. Trois volumes, un de texte descriptif et deux de planches de dessins au trait (certains aquarellés) complétés d'un volume de dessins aquarellés représentant des types militaires (atelier de Carle Vernet). Remis à jour en 1818, sous la Restauration, par le colonel Bardin. Le musée de l'Armée détient également deux exemplaires manuscrits du volume de texte copié, corrigé et enrichi par l'auteur ainsi qu'une transcription plus récente (1856) réalisée par un officier présentant à l'encre noire et rouge les différentes versions de rédaction du texte.**

SORTIR : « *Les forteresses de l'Empereur, Napoléon et ses ingénieurs militaires dans l'Europe en guerre* », exposition du 16 février au 20 mai 2022, château de Vincennes par le SHD. Renseignements sur : « <https://fondationnapoleon.org/2021-annee-napoleon-service-historique-de-la-defense/> »

ISSN 2417-467X. Directeur de la publication : Marc Charchaude. Rédactrice en chef : Patricia Perrot. Comité de rédaction : P. Perrot, M. Charchaude, B. Dupaquier, J.L. Ponnavey, Reno, H. Perrot. Éditeur imprimeur : UAICF Dijon Artistique 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon, uaicfdijon21@gmail.com
Réunions section généalogie : rue Léon Mauris 21000 Dijon, selon calendrier, lundi a.m..
Contact : uaicfgenealogie21@gmail.com.